

Général (2S) Bruno Le Flem  
Officier de la Légion d'honneur  
36 chemin des Bellons  
13011 Marseille

Marseille le 8 janvier 2016

Monsieur François Hollande  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Objet : promotion Légion d'honneur du 1<sup>er</sup> janvier 2016

Monsieur le Président de la République,

En prenant connaissance de la promotion de la Légion d'honneur du premier de l'an, j'ai constaté, comme beaucoup d'autres titulaires de cette décoration, que les journalistes de Charlie Hebdo assassinés par les terroristes il y a un an figuraient parmi les récipiendaires.

Il est surprenant et tout à fait anormal que des victimes d'attentats soient distinguées dans notre premier ordre national.

Je rappelle que celui-ci récompense des personnes distinguées pour des services éminents.

Ces journalistes assassinés dans des conditions odieuses n'ont aucun titre à être nommés dans l'Ordre, à l'inverse des fonctionnaires de police, **en mission**, qui eux, ont toute légitimité pour être nommés ou promus.

J'ajoute que les journalistes en cause ont toujours marqué du mépris et de la dérision pour les diverses institutions nationales, militaires et religieuses et plus généralement les valeurs que notre pays, la France, incarne depuis des siècles.

J'ose espérer que le conseil de l'Ordre s'est opposé à ce projet et que comme grand maître, vous êtes passé outre.

De plus le décret de nomination est censé être pris « en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, et notamment de l'article R. 26 (cette distinction peut être donnée *des personnes tuées ou blessées dans l'accomplissement de leur devoir et qui sont reconnues dignes de recevoir cette distinction*) du code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire. » Je doute fort de cette conformité.

Comment parler maintenant de la Légion d'honneur avec sa devise Honneur et Patrie à des enfants des classes et collèges comme nous le faisons en tant que membres de l'Ordre mais aussi de la société des membres de la Légion d'honneur, alors que vous avez distingué, même à titre posthume, des journalistes qui ne cessaient de bafouer nos institutions et nos valeurs, utilisant jusqu'à l'excès la soi-disant liberté d'expression en oubliant que celle-ci a comme limite la responsabilité ? En effet liberté et responsabilité vont de pair.

Ainsi donc, ces nominations constituent une véritable trahison de la philosophie qui sous-tend notre premier Ordre national. Le ruban rouge que nous portons et que vous portez en tant que grand maître est entaché de forfaiture.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de République, l'expression de ma haute considération pour la fonction que vous exercez.



Copie à

Monsieur le général d'armée grand chancelier de la Légion d'honneur  
Messieurs le général d'armée président de la SMLH